

Le 13 avril 2016

BULLETIN SUR LES NORMES 2016-17

Modification 1 à la troisième édition de la norme CAN/ULC-S702.1:2014

NORME SUR L'ISOLANT THERMIQUE DE FIBRES MINÉRALES POUR BÂTIMENTS BÂTIMENTS, PARTIE 1 : SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU MATÉRIAU

C'est avec plaisir que Normes ULC annonce la publication de la modification 1 à la troisième édition de la norme CAN/ULC-S702.1, Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales pour bâtiments, partie 1 : spécifications relatives aux matériaux. Cette norme ULC a été approuvée par le comité de Normes ULC sur les matériaux et les systèmes d'isolation thermique et elle porte la date de publication de avril 2016.

La présente norme s'applique à l'isolant thermique de fibres minérales fabriqué sous forme de matelas, de rouleaux et de panneaux avec ou sans revêtement. Les revêtements, le cas échéant, doivent être soit une membrane perméable à l'air, soit une membrane pare-vapeur. La présente norme ne permet pas l'application de revêtements de papier kraft sur les matelas et les rouleaux. La norme vise également l'isolant thermique de fibres minérales en vrac utilisé dans des espaces non confinés dont la pente ne dépasse pas 4,5:12.

La présente norme spécifie des exigences de performance et des méthodes d'essai des produits utilisés dans des conditions climatiques normales pour l'isolation thermique de combles ou vides sous toit, de planchers, de plafonds et de murs (enterrés ou hors sol) dans les bâtiments à ossature légère et les maisons préfabriquées.

La pratique recommandée pour la vérification de la constance de la qualité par le fabricant et par un tiers est décrite à l'annexe B pour l'isolant préformé et à l'annexe C pour l'isolant en vrac.

La norme CAN/ULC-S702 est actuellement citée comme référence dans le Code national du bâtiment du Canada et dans plusieurs autres codes et règlements.

Cette troisième édition de la norme nationale du Canada, devient le CAN/ULC-S702.1 (y compris la modification 1), est fondée sur la troisième édition de CAN/ULC-S702 et elle la remplace à présent.

Il est possible de commander la modification 1 à la troisième édition de cette norme au coût de 240.00 \$ (copie papier) ou 200.00 \$ (format PDF) à partir de notre site Web, à l'adresse www.ulc.ca. Une fois sur le site, cliquez sur *Normes ULC*. À la page *Normes ULC*, cliquez sur *Ventes de publications de Normes ULC*.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec Kevin HF Wu par téléphone au numéro (613) 368-4437 ou par courriel à l'adresse Kevin.HF.Wu@ul.com.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Mahendra (Mike) Prasad
Directeur de l'exploitation
Normes ULC
Mahendra.prasad@ul.com



Kevin HF Wu
Gestionnaire de projet
Normes ULC
Kevin.HF.Wu@ul.com